

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/A-Brennilis-des-fuites-dans-la-vie>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **À Brennilis, des fuites dans la vie de la centrale**

25 mai 2011

À Brennilis, des fuites dans la vie de la centrale

Construite au début des années 1960, la centrale nucléaire de Brennilis est à l'arrêt depuis 1985. On ne sait quand elle sera démantelée. © Archives Thierry Creux.

Une synthèse de l'état radiologique de la centrale nucléaire des monts d'Arrée montre des poches de pollution. Et pointe des pics radioactifs dans la vie passée du site d'EDF.

Au sortir de la réunion, un élu local lâche : « Ce qu'ils viennent de nous dire, nous le savions déjà en partie. » Il parle de fuite radioactive, de contamination. Par exemple ? Des rejets dans l'atmosphère en mai 1984 ou des rejets liquides en octobre 1980...

La Commission locale d'information (Cli) des monts d'Arrée s'est réunie hier. Autour de la table, des associations, des élus locaux qui ont entendu une synthèse des travaux présentée par l'Association pour le contrôle de la radioactivité de l'Ouest (Acro), consultante de la Cli.

Attention : les discussions en cours au sein de la Cli ne portent pas sur le bâtiment qui a abrité le réacteur nucléaire de la centrale de Brennilis, mais sur le reste du site. Le 15 mars 2010, à la suite d'une nouvelle enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable à la demande de démantèlement complet de la centrale de Brennilis présentée par EDF.

« Goutte d'eau dans l'industrie nucléaire »

Aujourd'hui, le calendrier est le suivant : on ne touche pas au bloc réacteur, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) prépare un décret pour l'achèvement des travaux « possibles ». Ensuite, le ministre fixera ce décret. « Mais nous ne connaissons pas les délais quant à cette décision » précise Pierre Maille, président du conseil général, président de la Cli.

« Imaginez la lenteur et la difficulté pour la première partie de ce démantèlement » pointent les associations, « sans la tranche suivante, encore plus compliquée ! Alors que cette centrale est une goutte d'eau dans l'industrie nucléaire française. Quelles solutions pour les déchets finaux ? Que fait-on de la cuve radioactive du réacteur une fois découpée ? »

L'Acro a donc compulsé, analysé plus de 10 000 données enregistrées par EDF au cours de la vie de la centrale, pendant son fonctionnement et après l'arrêt du réacteur. Le document, qui parle donc des

fuites et des rejets radioactifs, sera mis en ligne sur le site internet de la Cli.

« Ce travail nous est utile pour suivre demain les travaux d'EDF sur le site » explique Pierre Maille.
« Quels impacts ? Devons-nous encore approfondir nos connaissances ? Il existe des poches de pollution sur le site que nous devons suivre de près. Il faut aussi qu'EDF nous explique le pourquoi de ces fuites, comme en 1984. »

Un débat public sur le démantèlement

Alain François Calderon, d'Eaux et rivières, précise que lors de l'enquête publique, les associations avaient demandé une caractérisation du site. « Or, l'autorité de sûreté nucléaire a répondu : « Nous allons faire un décret ». C'est-à-dire que nous n'aurons pas une caractérisation du site avant démantèlement. C'est regrettable. »

Le militant poursuit l'argumentaire : « La centrale a émis beaucoup de tritium (isotope de l'hydrogène), un élément radioactif qui se fixe dans l'herbe, passe dans le lait, les aliments. Dans les mesures données par l'Acro, on trouve des quantités radioactives supérieures à la normale dans l'eau du site. »

La Cli pose des questions de santé publique. Pierre Maille va contacter l'Agence régionale de Santé, l'Inserm, l'Institut de veille sanitaire afin d'obtenir des données. « Nous voulons connaître les impacts du démantèlement sur le bassin de population mais aussi pour les personnes qui vont y travailler. »

Les associations demandent un débat public sur le démantèlement. « J'ai transmis cette demande au ministre » fait savoir Pierre Maille. « Nathalie Kosciusko-Morizet nous a répondu que le débat avait eu lieu sur le site du ministère. »

Christian GOUEROU. Ouest-France